



Les 1607 heures...C'est travailler plus sans gagner plus !!!

Les 1607 heures c'est quoi ? Le nombre d'heures qu'un agent doit effectuer dans l'année.

Le gouvernement impose cette règle à partir de 2022, or à la Ville de Nancy le temps de travail a été négocié il y a longtemps au moment du passage aux 35h. **À l'époque nous avons déjà perdu des jours de repos.**

Cela fait un an que nous souhaitons entamer les négociations avec la collectivité mais nous n'aurons que deux malheureuses réunions avant sa mise en place !

Vous risquez une fois de plus de perdre des RTT, des jours d'ancienneté, et les 20 jours avant la retraite, voire une modification de vos horaires de travail.

Nous n'accepterons pas de suppression de congés ! Qu'ils nous prouvent que nous n'effectuons pas déjà les 1607 heures !

Ce que nous souhaitons à la CGT c'est une baisse du temps de travail car vos métiers sont pénibles et mal rémunérés depuis trop longtemps.

Il faut absolument que nous nous mobilisions le 5 octobre :

- contre cette nouvelle loi
- pour nos retraites
- pour une meilleure rémunération (gel du point d'indice depuis 10 ans)

RDV le mardi 5 octobre à 14h

Place Dombasle